NOM DU (DE LA) DÉPUTÉ (E) NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE



NAME OF NORTHUMBERLAND--PETERBOROUGH SOUTH

TOWN HALL REPORT ON ELECTORAL REFORM PUBLIC CONSULTATION

HOUSE OF COMMON CHAMBRE DES COMMU CANADA

CONSULTATIONS						
Dates des rencontres	Heures et durée (heures de début et de fin)	Lieu de la consultation		Nombre total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents à la rencontre)		
1 ^{er} août 2017	18 h 30 à	Jack Burger Sports Complex		60		
	20 h 30	Port Hope (Ontario)				
2.			• .			
3.						
4. Format : □ Ut			visuelle de la Bibliothèqu			
□ Présentation du bureau du député □ Micro ouvert □ Période de questions et réponses □ Conférenciers invités □ Autre (SVP, préciser) : SUJETS ABORDÉS (sommaire) Modes de scrutin : □ Période de participation Accessibilité et inclusion : □						
Vote obligatoire : □	Vote en ligne :		Représentation locale	: Autre (svp préciser) :		
SUJETS DE DISCUSSION						
Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés à la Chambre des communes (avantages/défauts)? Les participants ont-ils l'impression que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)						
– le scrutin majoritaire uninominal à un tour est bon pour la représentation locale						

Veuillez retourner à :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE) 131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6 Tél. : 613-992-3150, télécopieur : 613-947-3089 <u>ERRE@parl.gc.ca</u>

Date limite: Le vendredi 14 octobre 2016

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été discutées? Les participants ont-ils cerné des caractéristiques précises d'un système électoral qui seraient importantes pour eux (p. ex. la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité)? (limite suggérée : 500 mots)

Scrutin majoritaire uninominal à un tour bon pour la représentation locale; options pour la commission du droit.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles il leur semble que de nombreux Canadiens choisissent de ne pas s'engager dans le processus démocratique? Ont-ils suggéré des moyens d'amener les électeurs à participer? (limite suggérée : 500 mots)

Les changements sont difficiles à comprendre. La votation change selon l'endroit : cela ne doit pas être une limite à voter de façon identique partout. Proposition Vote du représentant perdu? Jamais. Bulletin préférentiel ou bulletin hybride = bon. Utiliser les écoles pour diffuser cette information. Les votes ne sont pas perdus, certains sont non valides. Inquiétude au sujet d'une surabondance d'information.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Peut comprendre la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

En ligne = absolument. Comment informe-t-on les gens des changements apportés? Taux de participation : des électeurs ont l'impression que leur vote ne comptera pas. Quatre personnes sur 65 disent ne pas vouloir de changement.

Les participants ont-ils discuté du vote en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les pratiques de vote actuelles? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, voter dans la confidentialité, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Obligatoire = peut-être. Changer le jour du scrutin pour un jour de fin de semaine? Que les parties partagent les votes (deux parties doivent travailler dans l'intérêt supérieur du peuple.) Les gens semblent voter pour le parti politique; le représentant local n'est pas important.

Les participants ont-ils discuté d'autres grandes questions? (c.-à-d. le référendum, la représentation des femmes et des minorités, l'accessibilité, le taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Adaptabilité des jeunes électeurs (?) Veulent voter pour un représentant local particulier. Nécessité de représenter un plus grand nombre de parties. Le scrutin majoritaire uninominal à un tour doit être multiplié par 3. Représentation proportionnelle = bon (bien comprise). Les minorités ne sont pas bien représentées (jeunes, électeurs éloignés). Option : (Allemagne) 1^{er} vote = parti (40 % = 40 % des sièges) 2^e vote = représentant local. Coalition = bon. Aucun référendum. Le système actuel nous oblige à voter stratégiquement.

Veuillez retourner à :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE) 131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6 Tél. : 613-992-3150, télécopieur : 613-947-3089 <u>ERRE@parl.gc.ca</u>

Date limite: Le vendredi 14 octobre 2016

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET DES COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1 000 mots)						
Référendum sur la validité : changement de système; les électeurs se demandent si cela fonctionne.						
C		D-4				
Soumission du rapport au Comité spécial de la	Date:					
électorale (ERRE)						
Signature du député ou de la députée						
	(Nom)					

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veuillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veuillez retourner à :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE) 131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6 Tél. : 613-992-3150, télécopieur : 613-947-3089 <u>ERRE@parl.gc.ca</u>

Date limite: Le vendredi 14 octobre 2016